

Québec, le 6 mai 2020

PAR COURRIEL

Objet : Demande d'accès aux documents – Dossier 2020-05-001

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 5 mai 2020, concernant l'objet précité. Plus précisément, vous avez fait la demande suivante :

« j'aimerais savoir si votre PDG siège (ou a siégé depuis sa nomination comme PDG) au conseil d'administration d'autres sociétés, et si oui lesquelles. Par société j'entends principalement des entreprises, mais n'hésitez pas à me préciser s'il ou elle œuvre au sein de c.a. d'autres organismes publics ou communautaires. »

Nous vous informons que la présidente-directrice générale du Conseil de gestion du Fonds vert, ne siège pas sur d'autres conseils d'administration et ce, depuis sa nomination.

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée au numéro (581) 996-3595.

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents et
de la protection des renseignements personnels,

(Original signé)

Sylvie Chagnon

p. j. Avis de recours